

Projet de cadrage possible des premiers chapitres // Vs 1

*

Titre proposé pour l'ouvrage :

PENSER LE FUTUR POUR AGIR AU PRESENT¹

*

INTRODUCTION

Il y a 10 ans, en 2009, la FNEP fête son 40^{ème} anniversaire.

Depuis la création de la FNEP, se sont enchaînées toute une série de *révolutions, ruptures* ou *crises majeures*, ainsi en particulier :

- La révolte de la jeunesse et la mise en question de la société de consommation ; l'émergence de la préoccupation environnementale,
- Le choc pétrolier de 1973 et la fin des trente glorieuses,
- L'effondrement du bloc soviétique et la fin d'un monde bipolaire,
- Le triomphe du modèle libéral et la globalisation des échanges,
- La transformation du projet européen (élargissement, euro,..),
- la montée en puissance d'une nouvelle superpuissance, la Chine,
- la révolution numérique,
- la menace terroriste.

En 2009, le Président de la FNEP, Hubert du Mesnil, s'interrogeait ainsi :

« La Fondation nationale Entreprise et Performance a été créée en 1969. Depuis, elle organise, chaque année, des missions de recherche.

Est-ce bien raisonnable, de continuer ? Cela a-t-il encore un sens aujourd'hui, de proposer cette expérience ?² »

S'appuyant sur les défis à relever, les méthodes de travail de la FNEP et sa capacité de questionnement, il en concluait que :

« si l'on croit à l'avenir, si l'on croit à la place de la France en Europe et dans le monde, si l'on croit que, pour faire progresser notre pays, on doit agir en même temps sur le public et sur le privé, sur l'administration et sur l'entreprise, sur le grand et sur le petit, il faut continuer. »

¹ Reprise de la « promesse » de la FNEP, lancée au 2^{ème} semestre 2009, en même temps que « Les Saisons de la Fondation ».

² Hubert du Mesnil, Président de la FNEP, discours pour le 40^{naire} le 7 octobre 2009

**Cinquantenaire de la FNEP / Chantier synthèse des rapports
Contribution de Sylvie Lainé complément MHP**

Durant ces 10 dernières années, la FNEP n'est pas resté inactive : fidèle à ses valeurs humanistes, elle a investigué et fait des recommandations en phase avec son temps :

- pour une meilleure prise en compte du facteur humain dans l'entreprise, élément de solidité pour l'entreprise comme pour l'administration,
- pour la prévention et une meilleure gestion des risques industriels, naturels, sociétaux, des éléments clés pour la performance de l'action publique comme des entreprises,
- pour le développement d'une croissance durable, qui réconcilie économie et écologie,
- pour l'innovation au bénéfice d'un monde durable, avec un écosystème et des dispositifs adéquats
- pour réinventer et cultiver notre industrie, en s'appuyant sur les territoires et en redonnant l'envie d'industries en France (2019); en s'appuyant aussi sur les ruptures technologiques qui sont à l'œuvre : une 4ème révolution industrielle ? (à venir en 2020)

La synthèse thématique qui va suivre a pour objectif de montrer que notamment sur ces sujets depuis 10 ans, mais plus globalement depuis 50 ans, la FNEP s'est attachée à proposer des voies de progrès, pour les acteurs de la vie publique et de la vie économique. Certaines des pistes ont été mises en œuvre, d'autres n'étaient pas ou ne sont plus adaptées, d'autres enfin méritent d'être approfondies ou complétées à la lumière des nouveaux enjeux et des nouveaux risques d'aujourd'hui.

En effet, nous sommes en 2019. En 10 ans, le rythme des mutations ne s'est pas ralenti et s'est même accéléré :

- le « nouvel empire chinois » tisse sa toile, avec notamment son projet de « routes de la soie » ; il dessine un nouveau paysage pour les Etats comme pour les entreprises ;
- le recul du multilatéralisme et la réémergence des logiques de puissance (Chine, Russie,..) obligent à penser autrement les échanges, de façon sans doute davantage stratégique et donc mieux coordonnée ;
- la nouvelle donne américaine et la déstabilisation corrélative de l'Occident ont un impact direct sur les entreprises : ainsi notamment l'extraterritorialité juridique et judiciaire mise en application par les Etats Unis au mépris des ordres juridiques nationaux voire de l'ordre juridique international peut-elle mettre en péril des entreprises;
- Le numérique et l'intelligence artificielle ont pénétré dans tous les secteurs de la vie, dans tous les pays du monde, entraînant dans leur sillage autant d'opportunités que de risques tant pour les entreprises que pour les Etats et pour les individus ; les défis sont immenses, en termes de technologie et de

performance pour les entreprises mais aussi pour les libertés collectives et individuelles ;

- la crise des démocraties libérales a pris la suite de la crise économique, qui avait elle-même pris la suite de la crise financière de 2008; elle concerne de nombreux pays, dont plusieurs au sein de l'Europe ; elle se manifeste différemment selon les cas, mais pose partout la question de la construction/reconstruction du « vivre ensemble » ;
- le changement climatique est devenu une urgence planétaire et appelle un nouveau type de mondialisation.

Face à ce contexte mondial instable, bien plus instable qu'il y a dix ans, quelle peut être la valeur ajoutée de la FNEP ?

Sûrement pas de se comporter en donneur de leçon, ce qu'elle n'a d'ailleurs jamais fait : ce serait immodeste et présomptueux ; et cela ne correspondrait pas à l'exercice de ses missions.

Keynes écrivait : « Ce qui arrive en fin de compte, ce n'est pas l'inévitable, c'est l'imprévisible ».

En réalité, la FNEP joue, peut jouer –peut avoir l'ambition de jouer ?- ce rôle de « réducteur d'incertitude » en étant exigeante dans les domaines suivants :

- le choix des sujets à examiner : il faut qu'ils soient majeurs, d'actualité, s'inscrivent dans une perspective d'avenir ; il faut aussi que les résultats des travaux soient attendus par les commanditaires ;
- le champ d'investigation : la France, mais aussi l'Europe et le monde, pour ouvrir la porte à des intercomparaisons, là encore avec une exigence de rigueur car « il faut veiller à ne pas prendre toutes les mouches qui volent pour des idées »³ ; si les propositions sont adressées à la France, elles doivent s'inscrire et tenir compte du contexte européen et planétaire dans lequel tout à la fois nos entreprises agissent et les Pouvoirs Publics inter agissent ;
- la méthode : s'appuyer sur des jeunes hommes et femmes choisis en fonction de leur potentiel au regard des sujets choisis, venant d'horizons professionnels différents de façon à favoriser l'analyse critique, capables et volontaires pour travailler en équipe pluridisciplinaire ; la mission doit être utile pour les commanditaires, mais aussi pour les missionnaires.

³ Proverbe chinois

